

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Le mardi 19 décembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 13 décembre 2023

**PRÉSENTS** : BERTRAND Jean Michel, COSSIAUX Laurence, BOULERT Sophie, GUILLARD Gérard, BOULET Brigitte, TAMISIER Guy, FRUGIER Vincent, CATINAUD Gérard, MOREAU Jean-Pierre, PINAULT Joëlle.

**ABSENTE REPRÉSENTÉE** : M. LEFEVRE Pascal donne procuration à Mme PINAULT  
M. THIOLIERE Franck donne procuration à Mme COSSIAUX  
M. DEBRAS Frédéric donne procuration à M. TAMISIER

**ABSENTS** : OLIVEIRA DA SILVA Jade et AIX Cécilia

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le quorum est atteint.

=====

**- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous**

**- Approbation du compte rendu de la séance du 05 décembre 2023**

**Dossiers traités par les élus et informations diverses :**

- 1) Plan ORSEC ; une communication sera faite aux administrés pour remise des comprimés d'iode.
- 2) Acquisition du terrain de M. THELY ; plantation prévue pour ce terrain.
- 3) Budget eau potable ; déficit sur l'année 2023 d'où la nécessité d'augmenter les tarifs.
- 4) Budget général ; une simulation a été réalisée, on peut espérer 180 à 185 000 € de résultat brut d'exploitation.

\*\*\*\*\*

**2023.117 – Zones d'accélération des énergies renouvelables – concertation du projet**

Des zones propices à l'installation de réduction d'énergies renouvelables doivent être identifiées par type d'énergie. Une concertation ouverte au public aura lieu du mardi 26 décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024. Le registre et les documents seront consultables pendant cette période et aux heures d'ouverture du secrétariat.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.118 – Tarifs cimetièrè 2024**

Les nouveaux tarifs sont consultables en mairie ou sur le site de la commune.

Approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.119 – Tarifs location des salles communales 2024**

Les nouveaux tarifs sont consultables en mairie ou sur le site de la commune.

Approuvé à l'unanimité

**2023.120 – Tarifs AEP 2024**

Les nouveaux tarifs sont consultables en mairie ou sur le site de la commune

Approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.121 – Tarifs garderie 2024**

**Délibération reportée**

\*\*\*\*\*

**2023.122 – Repas des aînées**

Monsieur le Maire informe que le repas des aînées pourrait avoir lieu en 2024 au Village de Vacances si les mesures sanitaires liées à la crise sanitaire du Covid-19 le permettent, et si une enquête menée auprès des personnes concernés montre une majorité de personnes intéressées. Les personnes de plus de 70 ans ainsi que leur conjoint (quel que soit leur âge) sont invités à participer à ce repas, gratuitement et propose une participation financière de **25 € par invité**.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.123 - Avenant au bail garage pour Mme HAMON Catherine**

Les nouveaux tarifs sont consultables en mairie ou sur le site de la commune.

Approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.124 - Avenant au bail garage pour Mme CITHAREL Monique**

Les nouveaux tarifs sont consultables en mairie ou sur le site de la commune.

Approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.125 - Remboursement à la coopérative de l'école de Bersac sur Rivalier**

Une subvention exceptionnelle sera attribuée à la Coopérative de l'école de Bersac-sur-Rivalier, d'un montant de 183,20 € correspondant à l'achat de fournitures pour la bibliothèque de l'école.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.126 – Prévisions coupes de bois – année 2024**

Monsieur le Maire informe son conseil des propositions de l'Office national des forêts pour le programme annuel des coupes de bois pour l'année 2024. Vente en bloc et sur pied.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.127 – Modification du tableau des effectifs**

Départ à la retraite de l'agent administratif qui gérait l'agence postale.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.128 – Etude d'une collecte de tri sélectif en porte à porte**

Le conseil communautaire du 16 novembre 2023, propose aux communes qui le souhaitent une période d'expérimentation du ramassage en porte à porte des recyclables une semaine sur deux à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024. Cette expérimentation impliquera un supplément de tarification pour les usagers ; évaluation portée à 21 € par an et par foyer.

Proposition refusée à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2023.129 – Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage**

Considérant la nécessité absolue de réduire la quantité de déchets à la source, de participer à la résilience du territoire et d'accompagner la population sur des changements de comportements et de pratiques.

Considérant la responsabilité notamment des industries de l'agroalimentaire, de l'hygiène, des cosmétiques et détergents et du secteur de la grande distribution dans la mise sur le marché d'emballages et de suremballages plastiques.

Considérant la démarche initiée par le SMICVAL (syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets sur une partie de la Gironde) et la saisine de Monsieur le Président du SYDED de la Haute-Vienne datée du 24 novembre 2023 sollicitant une délibération des communes et intercommunalités présentes sur son territoire afin de signer ledit Manifeste.

Le conseil municipal décide de soutenir et de signer le Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage porté par le SYDED de la Haute-Vienne.

\*\*\*\*\*

#### Questions diverses :

- Le centre de gestion de la Haute-Vienne propose aux communes adhérentes la mutualisation d'un contrat pour la protection sociale de prévoyance qui sera obligatoire pour tous les agents de la fonction publique territoriale. Une partie de la cotisation devra être prise en charge par l'employeur et le reste, par l'agent. Une concertation sera effectuée durant l'année 2024.
- Les vœux du Maire auront lieu le samedi 27 janvier à 15h00 au village vacances.
- Logement rue de la Gare occupé par Mme BERTHIER. Suite à son départ sans état des lieux effectués, un huissier sera mandaté par la commune pour constater que le logement est vacant et vide de tous meubles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance

PINAULT Joëlle

  
Le Maire,  
BERTRAND Jean Michel